



DÉLIBÉRATION

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 70
Nombre de procurations : 10
Nombre de votants : 80
Date de la convocation : 11 mars 2022
Date de publication : 25 mars 2022

GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 10/22

Objet

Avenant n°1 au mandat pour la réalisation d'un espace de coworking dans les anciens locaux du buffet de la gare à Dole

Secrétaire de séance

Gérard CHAUCHEFOIN

Rapporteur :

Claire BOURGEOIS-
RÉPUBLIQUE

Conseillers présents (titulaires et éventuellement suppléants) :

P. Antoine, D. Bernardin, C. Bourgeois-République, G. Bremond, S. Calinon, S. Champanhet, J.P. Chapin, G. Chauchefoin, C. Chautard, J.L. Croiserat, J.M. Daubigney, F. David, I. Delaine, A. Diebolt, A. Douzenel, F. Dray, J.P. Fichère, J.B. Gagnoux, T. Gauthray-Guyenet, D. Germond, D. Gindre, G. Ginet, I. Girod, N. Gomet, J. Gruet, O. Gruet, B. Guerrin, H. Guibelin, M.R. Guibelin, A. Hamdaoui, M. Henry, N. Herrmann, M. Hoffmann, P. Jaboviste, P. Jacquot suppléé par S. Kedziora, L. Jarrot-Mermet, C. Jeanneaux, G. Jeannerod, N. Jeannet, C. Labourot, O. Lacroix, J.P. Lefèvre, J.L. Legrand, I. Mangin, S. Marchand, C. Mathez, A. Mathiot, M. Mbitel, O. Meugin, D. Michaud, C. Millier, M. Mirat, C. Monneret, C. Nonnotte-Bouton, J. Pannaux, J. Péchinot, A. Pernoux, H. Prat, C. Riotte, J.C. Robert, P. Roche, J.Y. Roy, T. Ryat, E. Saget suppléé par Y. Besson, P. Sancey, G. Soldavini suppléé par P. Vuitton, J. Stolz, H. Thevenin, D. Troncin, P. Verne.

Conseillers absents ayant donné procuration :

M. Berthaud à I. Mangin, J.L. Bonin à G. Jeannerod, A. Callegher à J.M. Daubigney, J.P. Cuiet à N. Jeannet, C. Demortier à J. Péchinot, G. Fernoux-Coutenet à J.P. Fichère, J. Lepetz à J. Stolz, E. Pauvret à M.R. Guibelin, J.M. Rebillard à J.B. Gagnoux, F. Rigaud à C. Jeanneaux.

Conseillers absents non suppléés et non représentés :

P. Blanchet, B. Chevaux, J. Lagnien, P. Viverge.

Par délibération n° GD102/17 du 5 octobre 2017, le Conseil Communautaire a confié à la SPL Grand Dole Développement 39 un mandat pour l'aménagement de l'ancien buffet de la gare de Dole.

Le projet consistait à aménager des locaux « mutualisables », accessibles à tous, connectés et adaptables en fonction des besoins.

Dans le cadre de ce mandat, la SPL avait pour mission de mener les études, gérer la consultation des entreprises, suivre les travaux et assister la Collectivité pour la réception des travaux.

Le montant prévisionnel du coût de l'opération était estimé à 955 000 € HT.

Durant la réalisation des travaux, des dépenses complémentaires ont été effectuées liées au fonctionnement du site (équipement mobilier, matériel actif) et à l'obtention d'une performance énergétique type BBC rénovation.

Ainsi, compte tenu des éléments qui précèdent, le montant prévisionnel de l'investissement au stade de la réception des travaux est passé de 955 000 € HT à 1 161 065 € HT.

Dans ces conditions, il est proposé un avenant pour réajuster la rémunération de la SPL, sur une base identique de 4 % du montant d'investissement prévue dans la convention initiale.

En conséquence, la rémunération de la SPL passerait de 38 200 € HT à 46 442,60 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** le projet d'avenant au mandat concernant l'aménagement de l'ancien buffet de la gare avec la SPL Grand Dole Développement 39 ci-annexé,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer ledit avenant ainsi que tout document y afférent.

Fait à Dole,
Le 17 mars 2022,
Le Président, Jean-Pascal FICHÈRE,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle Moyens Ressources / Direction des Finances
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- SPL Grand Dole Développement39

